

Association « PROTECTION de L'ENVIRONNEMENT de SARRANT »

519 Chemin de Langelède

32120 SARRANT

E-Mail : protectionpaysagessarrant@gmail.com

Sarrant, Le 9 Octobre 2023

concerne un parc photovoltaïque situé sur le territoire de la commune d'Avril-sur-Loire.

A l'attention du commissaire enquêteur

Il n'y a rien de vert dans ce projet . Rien de vertueux, de propre, d'écologique. Il s'agit de technologies industrielles. Ces technologies dites « renouvelables » sont produites par une industrie massive, absolument dévastatrice de l'environnement, très loin d'ici, mais une industrie extractiviste terriblement polluante. Et ce n'est qu'en passant les frontières occidentales que ces produits industriels deviennent par magie tout vert, repeints à gros coups de greenwashing par les médias de masse.

Mais qu'on commence par la 1ère évidence d'équiper de panneaux photovoltaïques des toits existants (bâtiments communaux, silos, friches industrielles) : que l'intérêt collectif pour la planète prime sur des spéculations individuelles, des plans sociaux agricoles ou des intérêts d'investisseurs sans scrupule....

Toute l'agitation des ministères et des agences de l'État pour légitimer ces projets et « l'agrivoltaïsme », est une diversion visant à enrichir des sociétés, souvent multinationales, sur le dos du monde paysan. En mettant leur outil de production à disposition de ces sociétés, nous les enrichissons et dépossédons les paysan·nes de leur autonomie.

Nous sommes tous menacés par l'implantation de champs agrivoltaïques initiés par des investisseurs privés et refusons ce projet d'Avril sur Loire.

Les membres de l'association « PROTECTION de L'ENVIRONNEMENT de SARRANT »